



HAL
open science

Assemblée et foule tumultueuses : Léonard de Vinci vs Jérôme Bosch

Xavier d'Hérouville, Aurore Caulier

► **To cite this version:**

Xavier d'Hérouville, Aurore Caulier. Assemblée et foule tumultueuses : Léonard de Vinci vs Jérôme Bosch. 2025. <hal-04936234>

HAL Id: hal-04936234

<https://hal.science/hal-04936234v1>

Preprint submitted on 8 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**ASSEMBLÉE & FOULE
TUMULTUEUSES :**

LÉONARD DE VINCI

vs

JÉRÔME BOSCH

Xavier d'Hérouville, PhD, Aurore Caulier,
PhD



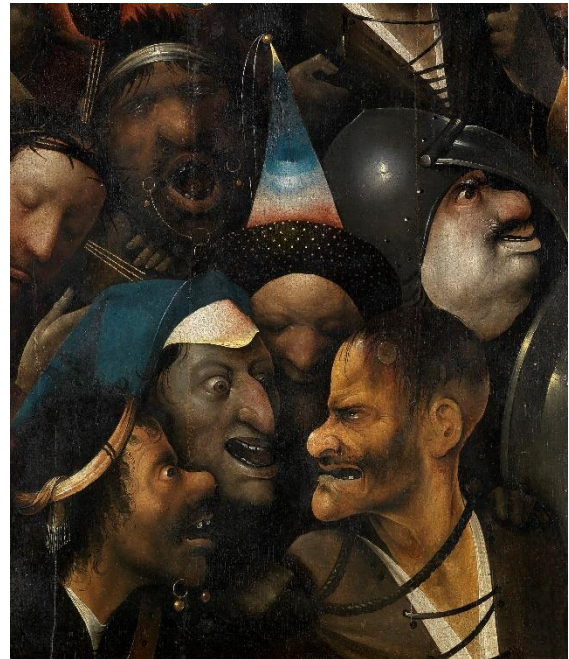
Examinons attentivement ces trois états d'un même thème : une foule tumultueuse dans son expression la plus caricaturale, pour ne pas dire grotesque... Les deux premiers états sont de la main de Léonard de Vinci.



Le premier est une simple esquisse réalisée peu avant 1500, extraite du *Codice Trivulziano*, telle que les dizaines d'autres dessinées de façon plus ou moins compulsive au fil de ses carnets de notes.



Le second est un dessin beaucoup plus abouti et figuratif réalisé vers 1500, rappelant davantage du point de vue de la finition ceux réalisés « avant-la-lettre » pour cette autre « assemblée tumultueuse » qu'est *la Cène de Milan*.



Le troisième, réalisé après 1500, est extrait du *Portement de Croix de Gand* dont la paternité ne fait toujours pas consensus aujourd'hui. En 2015, l'équipe du Bosch Research and Conservation Project (BRCP), dirigée par Jos Koldeweij, annonce que l'œuvre ne serait pas de Bosch mais « *d'un peintre phénoménal au nom toujours inconnu qui l'aurait peinte en 1520, peu après le*

décès de Bosch »¹. En désaccord avec les conclusions du BRCP, le musée des beaux-arts de Gand (MSK) a tout de même décidé de maintenir le nom de Bosch sur le cartel du tableau. Il est conforté dans ce choix par un groupe d'experts incluant notamment Maximiliaan Martens, de l'Université de Gand. Ce dernier justifie l'attribution à Bosch en soulignant les analogies du *Portement de Croix* de Gand avec le *Couronnement d'épines* de Londres, dont le caractère autographe ne fait quant à lui pas débat².



Maintenant que nous avons très attentivement examiné ces trois états et comparé les deux premiers au troisième, que diriez-vous très instinctivement ???

- 1- Le troisième état n'a rien à voir avec les deux premiers ?
- 2- C'est troublant, mais bon c'est sans doute ce que l'on appelle un phénomène de simultanéité parmi tant d'autres ?
- 3- Sans aucun doute l'auteur du troisième état a-t-il eu accès et

s'est-il inspiré des deux premiers ?

- 4- Ce « *peintre phénoménal* » tel que qualifié par le BRCP, auteur de « *cette œuvre qui n'a été suivie d'aucune autre atteignant le même niveau artistique, ni le même niveau de technique picturale* », ne pourrait-il pas être Léonard de Vinci, lui-même, qui l'aurait peinte après le décès de Bosch ???

¹ <https://www.lalibre.be/culture/arts/2015/10/31/bosch-naurait-pas-peint-le-portement-de-croix-SUNC3WH23FD2HHDMSUKVVX47UM/>

² <https://www.lalibre.be/culture/arts/2016/02/17/le-portement-de-croix-est-quand-meme-un-vrai-bosch-GMZNLO754ZC7LEV3W4YJ6Q65JY/>